

mardi 29 septembre 202

Courrier à l'attention des parents, ou responsables légaux

VACCINATION AU COLLEGE : PROTEGER VOTRE ENFANT CONTRE LES INFECTIONS A PAPILLOMAVIRUS HUMAINS (HPV) ET LES MENINGITES

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la politique de promotion de la santé et de prévention à l'École, votre enfant peut bénéficier au collège de vaccinations gratuites contre certaines infections pouvant entraîner des maladies graves. Ces vaccinations sont proposées à tous les collégiens des classes de 5^{ème} et de 4^{ème}.

Quelles vaccinations sont proposées et pourquoi ?

Le programme de vaccination au collège propose deux vaccinations qui concernent particulièrement les enfants et adolescents âgés de 11 à 14 ans. Il s'agit de :

- **la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV).** Ces virus sont très fréquents. Environ 80 % de la population y est exposée au cours de sa vie. Ils peuvent être à l'origine de maladies pouvant évoluer en cancer (notamment du col de l'utérus ou de la gorge). La vaccination permet de prévenir jusqu'à 90 % de ces infections. La vaccination complète nécessite 2 doses de vaccin espacées de 5 à 13 mois. Il est proposé d'administrer la première dose quand votre enfant sera en classe de 5^{ème} et la deuxième dose lorsqu'il sera en classe de 4^{ème}. Si votre enfant a déjà initié (1^{ère} dose) sa vaccination en ville, il pourra la compléter (2^{ème} dose) au collège quel que soit le niveau de sa classe.
- **la vaccination contre les méningocoques ACWY.** Ces bactéries sont responsables de formes graves de méningite, pouvant entraîner des séquelles importantes, voire un décès. Les adolescents sont particulièrement concernés et le nombre de cas est en augmentation ces dernières années. La vaccination offre une protection efficace et durable. La vaccination nécessite une seule dose de vaccin contre les méningocoques ACWY. Elle peut être effectuée chez votre enfant, soit en classe de 5^{ème}, soit en classe de 4^{ème}, quels que soient les vaccins contre les méningocoques reçus auparavant car la vaccination contre le méningocoque C est différente de la vaccination contre les méningocoques ACWY.

Comment se déroulent les vaccinations ?

Les séances de vaccination sont organisées dans chaque collège à partir du mois de janvier :

- elles permettent de vérifier si votre enfant est à jour de l'ensemble de ses vaccinations ;
- les vaccinations sont **volontaires et entièrement gratuites** ;
- elles sont réalisées au collège par des **équipes de professionnels de santé coordonnées par des centres de vaccination** ;
- les deux vaccins (contre les HPV et les méningocoques ACWY) peuvent être administrés lors d'une même séance de vaccination ;
- les vaccins utilisés sont sûrs et efficaces.

Comme pour tous les vaccins, des effets indésirables peuvent survenir ; ils sont le plus souvent bénins (par exemple : douleur au bras, fatigue passagère) et disparaissent rapidement. Vous trouverez plus d'information sur chaque vaccin sur le site de l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé : www.ansm.sante.fr.

Information et accompagnement :

➤ Pour les élèves de 5^{ème} :

Vous avez la possibilité de faire vacciner gratuitement votre enfant dans le collège. Les professionnels de santé de l'Éducation nationale (médecins et infirmiers) restent disponibles pour répondre à vos questions.

Si vous préférez, vous pouvez également faire vacciner votre enfant par votre médecin traitant ou un autre professionnel de santé de ville habilité (infirmier, pharmacien, sage-femme). Dans ce cas, le vaccin est remboursé à 65% par l'Assurance maladie et les 35% restant peuvent être pris en charge par la complémentaire santé de votre enfant.

Pour que votre enfant puisse être vacciné au collège lors de la campagne de vaccination à partir de janvier 2027, il vous faudra :

- **donner votre accord à compter du 1^{er} octobre 2026 en remplissant le formulaire en ligne via le lien**



<https://colleges.campagneDEVaccination.fr/occ/> ou via le QR-Code

- **ou compléter et signer l'autorisation parentale (format papier) qui vous sera remise par l'établissement scolaire à votre demande, si vous n'avez pas la possibilité de remplir le formulaire en ligne.**

L'autorisation parentale de la vaccination contre les HPV et/ou les méningocoques ACWY sera valable pour la ou les 2 injections qui seront pratiquées, l'une en classe de 5^{ème} et l'autre en classe de 4^{ème} (pour les HPV).

- **retourner le formulaire de l'autorisation parentale avant les vacances de Noël ; l'accord des deux parents est obligatoire ;**
- **fournir le carnet de santé le jour de la vaccination (ou une copie des pages dédiées à la vaccination). En cas de perte du carnet de santé, vous pourrez l'indiquer sur le formulaire d'autorisation parentale et confirmer que la vaccination n'a jamais été réalisée.**

➤ Pour les élèves de 4^{ème} :

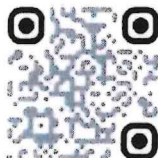
Si votre enfant a reçu la 1^{ère} dose de vaccin lors de l'année scolaire 2025-2026, vous avez la possibilité de le faire vacciner gratuitement pour la 2^{ème} dose dans le collège.

Pour rappel, l'autorisation parentale, que vous avez donnée l'année scolaire dernière, est encore valable pour cette année scolaire 2026-2027. De ce fait, vous n'avez pas à renouveler votre accord. Il faudra juste confirmer auprès du centre de vaccination que votre enfant doit recevoir une seconde dose selon les modalités de confirmation qui vous seront données ultérieurement.

Pour en savoir plus :

Le site du Ministère en charge de la santé

Le site de ressources pédagogiques élaboré en collaboration avec les ministères en charge de la santé et de l'éducation nationale : **e-Bug**



Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

François MENGIN LECREULX

François Mengin-Lecreulx

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34067 MONTPELLIER CEDEX 2
occitanie.ars.sante.fr

La rectrice Carole Drucker-Godard
Rectrice de l'Académie de Montpellier
Université de Montpellier
Carole Drucker-Godard

Karim Benmiloud

Le recteur de l'Académie de Toulouse

Karim BENMILLOUD